

Conseil municipal 1ère délibération / 01/02/2016

L'an deux mille seize, le premier Février, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Céline Millon, Guiseppa Paci, Magali Hilaire-Gindro, Sandrine Géloso, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand, Olivier Noir, Emmanuel Fleurot.

Ludovic Boullault (P.P), Jérôme Moczala (P.P).

Absent: M. Sébastien Dumont

Secrétaire : Madame Magali Hilaire-Gindro

Ordre du jour :

- Assainissement :

Le chantier avance bien, mais le Conseil municipal déplore le mauvais état du réseau d'eau potable sur R.D et autorise le Maire à demander des devis.

Demande auprès du Conseil Général si on peut obtenir un financement pour un enrobé pleine largeur sur la R.D + grave bitume (normalement à notre charge).

EMPRUNT : Financement pour travaux assainissement

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité un emprunt auprès du Crédit Agricole au taux de 2.40 %, pour le financement des travaux et de la FCTVA.

1^{ère} échéance 4 912.03 €, 120^{ème} échéance 2 873.37 € + financement FCTVA sur 24 mois.

- Eglise :

Projet de travaux de désaffectation.

Rendez-vous pris avec l'Abbé BANET, le Notaire et la Préfecture pour démarches à suivre.

Avis consultatif des habitants de la Commune = 22 réponses (13 pour, 7 contre 3 neutre + 5 Internet, Soit 18 votes pour.

L'Eglise doit rendre sa décision le lundi 8 Février 2016.

- Situation financière du Syndicat des Cantoniers :

Rappel sur cotisations URSSAF et autres caisses de retraites sur plusieurs années (arriérés de 60 252 € à régulariser, soit 12 000 € pour la Commune de TRESILLEY).

Réunion concernant le syndicat Mercredi 3 Février 2016.

- Point sur le rapport sur le service Eau Potable 2015 :

Sur la Commune 118 abonnés dont 31 sur la source de la Romaine.

La sécheresse crée un manque à gagner car FONDREMAND nous facture de l'eau à 1.00 € le m³.

Revenu total annuel = 14 601.08 €

Facturation de Fondremand = 8 230.37 €

Capacité d'investissement = 6 370.71 €

- **Point sur les travaux Accessibilité Handicapés :**

En attente de courriers pour signaler que nous imposer la mise aux normes entrainerait la fermeture de la bibliothèque (sauf si sonnette à la Mairie).

De même, une demande doit être faite pour l'église selon activité retenue suite au projet.

Salle communale : l'évier à relever

La commune dispose de 3 ans pour faire les travaux.

- **Questions diverses**

- Habitat 70 vient à redéposer le dossier d'instruction de permis de construire.
- Feu sauvage, Route de Montarlot : Jean-Pierre FOURNIER transmet le message de sensibilisation à l'intéressé.
- Repas des aînés prévu le Samedi 12 Mars 2016 (Menu 27.00 € par personne).

LE MAIRE,